



Association certifiée ISO 9001 et labellisée RSE

Notre territoire d'intervention :

Nous intervenons sur les secteurs de :
Avranches, Ducey, Brécey, St James, Pontorson, Sartilly.



Un fonctionnement simple :

*Vous nous contactez
et nous décrivez les tâches à réaliser*

*Nous nous chargeons de vous mettre à disposition
la personne ayant les compétences pour répondre
à votre demande*

*Vous devez mettre à disposition le matériel nécessaire
pour réaliser les tâches demandées
Le personnel mis à disposition demeure exclusivement
placé sous votre contrôle et votre surveillance*


*Un contrat de mise à disposition est à nous retourner
signé
Un relevé d'heure est remis au salarié
le temps de l'intervention*


*Au début du mois suivant, nous établissons
le bulletin de paie du salarié
et votre facture*


Contact :

Association Intermédiaire Passerelles

67, rue du Commandant Bindel
50300 AVRANCHES

 02.33.58.10.10

 passerelles.services@gmail.com

 <http://passerelles-avranches.fr>

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Vos interlocuteurs :

- Bénédicte DODARD-SERRANO, directrice
- Mathilde NOURRY, directrice adjointe
- Manuella DOUBLET, chargée de développement
et de mise à disposition
- Marie GOUIN, chargée d'accueil et de mise à disposition
- Mathilde LAGARDE, accompagnatrice socio-professionnelle
- Sophie VIVIER, comptable



Collectivités
Accompagnement Associations
Entreprises
Suivi
Savoir-être
Insertion
Solidarité
Emploi
Savoir-faire
Particuliers
Services
Mise à disposition

**Besoin d'un coup de main ?
Passerelles à votre service !**





Nos valeurs :

- Un engagement associatif : libérez-vous de certaines tâches tout en faisant acte de solidarité
- Un engagement de qualité : le personnel est suivi et accompagné tout au long de son parcours
- La simplicité d'utilisation : nous sommes l'employeur des personnes mises à disposition
- Un engagement à la non-discrimination



Nos engagements :

Pour vous :

- une réponse rapide à votre demande
- une prise en charge des formalités administratives par Passerelles
- un contrat de mise à disposition entre le client et Passerelles
- une facture établie sur la base d'un relevé d'heures renseigné, signé et remis à l'association
- une durée adaptée à vos besoins
- du personnel déclaré
- une réponse au volet "social" de la démarche RSE de votre structure
- **une démarche solidaire : en sollicitant Passerelles, vous participez au développement de l'emploi sur notre bassin.**

Pour les salariés :

- un complément ou une reprise d'activité professionnelle
- un accompagnement socio-professionnel

Les activités proposées :

Pour les particuliers - A partir de 21,31€/heure



Repassage*



Ménage courant*



Petit bricolage*



Garde d'enfants de + 3 ans*



Nettoyage extérieur*



Débroussaillage*



Jardinage*



Tonte*



Garde d'animaux



Aide aux courses



Manutention



Déménagement

Pour les collectivités entreprises associations - A partir de 22€/heure



Surveillance garderie, cours d'école...



Aide cantine



Entretien des locaux, salles de classe...



Petit bricolage



Travaux de rénovation (peinture, tapisserie...)



Manutention



Entretien des espaces verts



Animation de loisirs



ATSEM



Restauration/Hôtellerie



*Pour les missions relevant du "service à la personne" (ménage, repassage, jardinage...), nous établissons chaque année l'attestation fiscale vous permettant de bénéficier du crédit d'impôt de 50%.

Nouveau ! Désormais, bénéficiez de l'Avance immédiate pour vos dépenses de services à la personne. Ce nouveau service de l'Urssaf vous permet de bénéficier immédiatement du crédit d'impôt : plus d'avance de trésorerie à faire !

Liste non exhaustive,
contactez-nous !

Devis gratuit sur demande